

Le 9 avril 2020

## **Coronavirus : solidaire, le mouvement mutualiste est au rendez-vous**

*En pleine pandémie de Coronavirus, l'ensemble du mouvement mutualiste se mobilise à tous les niveaux. Centres de santé mutualistes, équipes de préventeurs ou encore complémentaires santé, dans les Hauts-de-France comme sur l'ensemble du territoire national, la Mutualité Française se réorganise et s'engage pour faire face à la situation.*

### **Réagir et se réorganiser dans les établissements et services de soins mutualistes**

Avec plus de 160 centres de soins dans la région, la Mutualité Française se retrouve en première ligne de la crise sanitaire actuelle. Plusieurs centres ont dû réagir, (en particuliers les HAD, SSIAD et EHPAD) tout en étant confrontés à d'importantes contraintes de personnel et de matériel, afin de **maintenir la continuité dans l'offre de soins et d'accompagnement.**

Ainsi, les centres de santé mutualistes gérés par la MIC-Réseau Santé Solidaire, la MGEN, la Mutuelle du Bien Vieillir et le Centre de Santé Jean Bart géré par l'Union des Mutuelles de Dunkerque (USMD) ont **accélééré le déploiement de la téléconsultation** pour proposer une solution à leur patientèle et résidents en cette période de crise. Ce fût notamment le cas dans les EHPADs où des **salles ont été spécialement aménagées dans le respect des normes sanitaires** pour permettre aux résidents d'échanger par visioconférence avec leurs proches.

L'Union Territoriale Aisne-Nord-Pas de Calais SSAM, l'Union Territoriale Somme-Oise SSAM, La MIC et l'USMD, tous contraints d'annuler les rendez-vous initialement planifiés **dans leurs centres dentaires, ont mis en place une ligne téléphonique dédiée aux urgences** afin de répondre du mieux possible aux cas de premières nécessités.

### **S'adapter dans les modalités d'exercice de la Prévention Santé et anticiper l'après confinement**

Cette réorganisation des méthodes et de l'activité a également touché les équipes de prévention santé de la Mutualité Française des Hauts-de-France. En effet, afin de garantir la santé de tous (salariés et publics des interventions), l'ensemble des actions de prévention ont été annulées. Cependant, une **démarche de partage et de diffusion de contenus venant remplacer ou compléter les actions de prévention** a été mise en place par le Service Prévention.

C'est notamment le cas sur la thématique de la Santé Environnement où des **conseils et fiches pratiques adaptés à la situation sont disponibles sur internet** dans le cadre de l'action « *Femmes Enceintes Environnement et Santé* », ou **envoyés aux enseignants pour un relais auprès des parents et élèves** concernés par l'action « *Bulles d'Air* ».

.../...

Des sessions de **présentation/questions-réponses en visioconférence** sont également envisagées avec les écoles de sages-femmes pour maintenir des formations dans le respect du calendrier scolaire.

De la même façon, des solutions visant à dématérialiser les contenus de certaines actions de prévention sont d'ores et déjà à l'étude et devraient, selon Nicolas Papegay, Responsable du Service Prévention « être expérimentées d'ici peu de temps afin de pouvoir reprendre une activité prévention qualitative dans le respect des mesures sanitaires post-confinement ».

### **Garantir la continuité des droits pour soutenir les plus fragiles**

Enfin sur le champ de la complémentaire santé, pour répondre aux mesures de confinement qui ont pu entraîner arrêts de travail ou chômage partiel, et **assurer la continuité des droits des 35 millions de personnes qu'elles protègent**, la Mutualité Française et les mutuelles ont pris plusieurs mesures de solidarité, notamment :

- Le maintien des garanties des contrats pour les très petites entreprises (TPE) et les travailleurs non-salariés en retard de paiement des cotisations,
- La suspension et le report, au cas par cas, des versements des cotisations pour les entreprises en difficulté qui en font la demande,
- La prise en charge des arrêts de travail pour des raisons de vulnérabilité (femmes enceintes, malades chroniques) alors même qu'il ne s'agit pas d'arrêts maladie à proprement parler,
- La mobilisation des fonds d'aide sociale pour répondre aux situations individuelles les plus difficiles.

Une mobilisation qui concerne donc l'ensemble du mouvement mutualiste, car, comme le rappelle Philippe Wattier, Président de la Mutualité Française des Hauts-de-France, « *l'entraide et la solidarité font partie des valeurs fondatrices du mutualisme, et le maintien de la continuité des soins et de la protection des personnes font partie de ses missions, il est donc inconcevable que nous ne participions pas à l'effort général. C'est dans une telle situation que l'on constate que la Mutualité est bien plus qu'un simple financeur des dépenses de santé, ainsi que ~~et~~ du soutien qu'elle se doit d'apporter actuellement et qu'elle se devra d'apporter dans la période de reconstruction qui suivra* ».

\*\*\*

### **A propos de l'Union Régionale de la Mutualité Française Hauts-de-France :**

*La Mutualité Française Hauts-de-France anime et coordonne la vie mutualiste en région. Elle représente et défend les intérêts des 150 mutuelles et groupements mutualistes du territoire ainsi que leurs 2 700 000 adhérents, soit près d'une personne sur deux couverte dans les 5 départements des Hauts-de-France.*

*Elle propose également, via le réseau de centres de soins et d'accompagnement mutualistes, un large panel de soins de qualité avec un reste à charge maîtrisé par le biais de 170 centres de santé mutualistes ouverts à tous dans toute la région : optique, audition, dentaire, soins à domicile, maisons d'accueil pour personnes âgées, soins hospitaliers, pharmacie, etc.*